



APPEL A PROJETS

COURTS D'ÉCOLES,
LES ÉCOLES
D'OCCITANIE FONT
LEUR CINÉMA

Dans le cadre de **Séquence Court-Métrage**, dont la 30ème édition aura lieu du 17 au 21 novembre 2021, **le festival, Occitanie films** et **l'APIFA, l'Association des producteurs indépendant d'Occitanie**, s'associent afin de proposer un **nouveau rendez-vous** aux étudiant·e·s et professionnel·le·s du cinéma d'Occitanie : **Courts d'écoles**. L'objectif de ce nouveau rendez-vous est de **valoriser** les films des étudiants en cinéma de la région et de **renforcer les liens** entre ces étudiants, leurs écoles et le tissu professionnel régional, tout cela dans le cadre festif et stimulant du festival Séquence Court-Métrage.

■ CALENDRIER

Jusqu'au 15 août 2021 :

appel à projets à destination des écoles de cinéma d'Occitanie ;

30 septembre : annonce des films sélectionnés par un comité réunissant les structures partenaires du projet ;

18 novembre : soirée de projection des courts métrages dans le cadre du festival Séquence Court-Métrage en présence des équipes des films et de producteurs, productrices et autres professionnel·le·s du cinéma et de l'audiovisuel de la région ;

19 novembre : rendez-vous individuels entre les cinéastes lauréat·e·s de l'appel à projets ayant un projet de film (tous genres) et des producteurs et productrices d'Occitanie.

■ DÉTAIL DE L'APPEL A PROJETS

- Cet appel à projets concerne exclusivement les **films de fins d'études des cursus et écoles de cinéma d'Occitanie** (écoles de cinéma publiques et privées, BTS, cursus universitaires) ;
- **Sont éligibles** les films de fin d'études **années scolaires 2019-2020 et 2020-2021** ;
- Les écoles souhaitant participer doivent envoyer une sélection de **maximum 5 films** ;
- Les films doivent avoir une **durée maximum de 15 minutes** ;
- **Tous les genres sont acceptés** ;
- Les films doivent être envoyés par le biais de **liens de visionnage en ligne** (vimeo ou autres) et accompagnés d'une fiche technique (titre, durée, genre, synopsis, coordonnées du/ de la réalisateur-riche) ;
- Dans le cas où les réalisateur-riche-s des films envoyés ont un projet en cours et souhaiteraient **rencontrer des producteur-riche-s**, merci d'accompagner l'envoi des films d'une fiche technique concernant les projets : genre, durée, synopsis, résumé détaillé, coordonnées du porteur/de la porteuse de projet ;
- Date limite d'envoi des films : **15 août 2021**
- **Envoi des films à** : Nathalie Degouzon, Responsable de la diffusion, Occitanie films : nathalie@occitanie-films.fr

■ SÉQUENCE COURT-MÉTRAGE | www.sequence-court.com

Présent depuis 1991 dans les salles de Toulouse et d'Occitanie, le Festival International Séquence Court-Métrage a pour objectif de mettre en lumière le format court sous toutes ses formes. Fictions, animations, documentaires ou formes hybrides, Séquence reçoit chaque année en moyenne 1300 films courts venus du monde entier et propose des sélections pour tous les goûts. Le Festival célèbre ses 30 ans du 17 au 21 novembre 2021 et propose également des programmes à découvrir tout au long de l'année.

■ APIFA | apifaoccitanie.wordpress.com

Née en 2016 de la volonté de fédérer les producteurs indépendants d'Occitanie, l'APIFA regroupe aujourd'hui une quarantaine de sociétés de production d'œuvres de création originale telles que définies par la Commission Européenne dans les domaines de la fiction, du documentaire, de l'animation et des nouveaux médias. Depuis 2020, elle siège également au CA de l'agence régionale Occitanie films.

■ OCCITANIE FILMS | www.occitanie-films.fr

Occitanie films a pour vocation de promouvoir et favoriser le cinéma et l'audiovisuel en région Occitanie et conduit quatre missions complémentaires : attirer et accueillir des tournages dans le cadre de la commission du film ; animer la filière professionnelle ; programmer et valoriser les films liés au territoire ; mettre en place des actions d'éducation artistique à l'image. L'agence mène ces actions en lien avec les politiques publiques de ses deux tutelles : la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (Ministère de la Culture).